

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINNE-SAINT-PAUL		
Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 Tournai		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 110 Pharmacologie et principes d'administration des trait			
Ancien Code	PAIR1B10	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	C/J/T/W/J/W/T/C/J/T/W/J/W/T/ C/ ABI1100		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Gilly Patricia GILLET (gilletp@helha.be) HELHa Jolimont (Marjorie VANDERNIEPEN (vanderniepenm@helha.be) Erbiha MESSAOUDENE (messaoudenee@helha.be) HELHa Mouscron HELHa Tournai - Salines Cyrielle KINS (kinsc@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'Enseignement (UE) de pharmacologie contribue à développer les connaissances de base nécessaires permettant une administration sécurisée et raisonnée des médicaments.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C1 **Poser un jugement clinique infirmier en partenariat avec la personne soignée sur base d'un cadre de référence**

C1.2 Identifier les situations de santé, les diagnostics infirmiers et les problèmes traités en collaboration

Acquis d'apprentissage visés

- Cette UE contribue au développement des compétences, des capacités et des acquis d'apprentissage suivants :

COMPETENCE 1 : Poser un jugement clinique infirmier en partenariat avec la personne soignée sur base d'un cadre de référence.

CAPACITE 1.2 : Identifier les situations de santé, les diagnostics infirmiers et les problèmes traités en

collaboration.

- C1.2.2 Identifie les liens entre la surveillance, les traitements prescrits et la situation médicale de la personne
- C1.2.3 Identifie les pathologies, les traitements ou les investigations susceptibles d'entraîner des risques de complications physiologiques
- C1.2.4 Identifie les complications physiologiques potentielles liées aux pathologies, traitements ou méthodes diagnostiques rencontrées

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR1B10A Pharmacologie 36 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR1B10A Pharmacologie 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Les modalités d'évaluation spécifiques sont reprises dans la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage correspondante de l'implantation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12

Mail : sante-tournai@helha.be
Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pharmacologie			
Ancien Code	21_PAIR1B10A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TABI1101		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage de pharmacologie vise à développer les connaissances de base nécessaires à une administration sécurisée et raisonnée des médicaments. Il couvre les principes fondamentaux de la pharmacocinétique et de la pharmacodynamie, les principales classes thérapeutiques, ainsi que les rôles et responsabilités infirmiers liés à la surveillance, à l'éducation du patient et à la prévention des erreurs médicamenteuses. Cette activité est centrée sur le patient et conforme aux bonnes pratiques cliniques.

L'enseignement met en lien les médicaments avec les pathologies fréquemment rencontrées en pratique clinique, en soulignant l'importance de l'analyse des antécédents médicaux et du contexte thérapeutique global du patient. Une attention particulière est portée au rôle infirmier dans la surveillance des traitements, la détection des effets indésirables, et l'éducation du patient.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Activité d'apprentissage contribue au développement des compétences, des capacités et des acquis d'apprentissage suivants :

COMPETENCE 1 : Poser un jugement clinique infirmier en partenariat avec la personne soignée sur base d'un cadre de référence.

CAPACITE 1.2 : Identifier les situations de santé, les diagnostics infirmiers et les problèmes traités en collaboration.

- C1.2.2 Identifie les liens entre la surveillance, les traitements prescrits et la situation médicale de la personne

- C1.2.3 Identifie les pathologies, les traitements ou les investigations susceptibles d'entraîner des risques de complications physiologiques

- C1.2.4 Identifie les complications physiologiques potentielles liées aux pathologies, traitements ou méthodes diagnostiques rencontrées

Objectifs de l'activité d'apprentissage: L'étudiant sera capable de :

- identifier les classes de médicaments

- effectuer les surveillances infirmières en lien avec les traitements et les pathologies/ antécédents du patient.

- justifier à l'aide des principes de la pharmacodynamie et de la pharmacocinétique les interventions mises en place pour une administration des médicaments en toute sécurité

- expliquer (interpréter) les liens existants entre la surveillance, les traitements prescrits et la situation médicale de

la personne.

-justifier les complications physiologiques identifiées comme spécifiques à la situation de la personne.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- définition et origine du médicament
- formes galéniques (inclure les gouttes) et voies d'administration
- prescription médicale et administration des médicaments (règles des 5B, erreurs médicamenteuses)
- le devenir des médicaments dans l'organisme
- l'action, la toxicité et les interactions,
- lecture de notices
- les analgésiques
- les antithrombiques
- les antiinfectieux
- les médicaments du système cardiovasculaire
- les médicaments du système digestif
- les médicaments du système respiratoire
- les médicaments du système nerveux central
- les médicaments du système nerveux autonome

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités

Démarches d'apprentissage

Cours magistral.

Cas cliniques intégrés.

Kahoot

Dispositifs d'aide à la réussite

Modèles de tableaux à compléter.

Wooclap.

Analyse de cas cliniques.

Sources et références

Supports sur ConnectED.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Disponibles sur Connect ED.Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Il s'agit d'une unité Q1 + Q2 avec une évaluation intermédiaire au Q1.

Evaluation écrite (partie 1) au Q1 et examen écrit (partie 2) au Q2.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	40	Exe	60	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

En cas d'échec à l'UE, pour la session du Q2 et du Q3, l'étudiant peut activer une dispense de matière pour la partie réussie (1 ou 2).

En cas d'échec à l'UE au terme du Q3, toutes les parties seront représentées l'année académique suivante.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).